



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article5680>

Cisjordanie-Gaza 1967, un nettoyage ethnique occulté

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : mardi 6 juin 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Juin 1967, une guerre de six jours qui n'en finit pas

Orient XXI > Magazine > Juin 1967, une guerre de six jours qui n'en finit pas > Munir Nuseibah > 1er juin 2017

Dix-neuf ans après la Nakba (1947-1949), Israël a procédé à une seconde vague d'expulsion des Palestiniens hors de leur terre natale pendant et après la guerre de 1967. Sans espoir de retour, ils ont été déplacés de force de la zone du Latroun, de Jérusalem-Est et de la vallée du Jourdain vers la Jordanie.



Réfugiés palestiniens au pont Allenby. Archives de l'UNWRA, 1967.

Les personnes au fait du conflit palestino-israélien connaissent le terme de « *Nakba* », qui signifie littéralement « catastrophe » et se réfère à la guerre advenue entre 1947 et 1949, qui se termina par le déracinement de plus de 80 % de la population palestinienne qui habitait depuis des siècles le territoire sur lequel fut érigé Israël. Alors que la Nakba représente un événement catastrophique dans la conscience collective du peuple palestinien, il a été suivi, 19 ans plus tard, par une autre guerre épouvantable, qui a provoqué le déplacement d'entre un quart et un tiers des Palestiniens hors du territoire conquis par Israël, ainsi que le début d'une nouvelle ère. Depuis, la population qui est restée vit sous une domination israélienne complexe. Cet événement-là est nommé la « *Naksa* », terme qui évoque l'aggravation importante et rapide d'une catastrophe antérieure. Cette Naksa est advenue durant et au lendemain de la guerre entre Israël et trois des pays arabes environnants, qui dura six jours et se clôtura par une facile victoire d'Israël et l'occupation des territoires qui étaient sous la souveraineté ou administrés par ces États voisins.

Une guerre démographique

Alors que pendant cette guerre les combats ont été rapides et peu nombreux, les personnes déplacées dans les territoires palestiniens conquis se comptent par centaines de milliers. Leur nombre est, indubitablement, sans proportion avec l'événement militaire. Cela ne peut se comprendre qu'en se référant au contexte idéologique qui, depuis [la Nakba](#), a sous-tendu les opérations militaires, législatives et administratives israéliennes. Comme l'a montré tout un courant d'historiens israéliens qui ont mené des recherches dans les archives de leur pays couvrant

la période de la Nakba, ainsi que d'autres qui ont travaillé sur l'héritage des premiers dirigeants sionistes, l'expulsion du peuple palestinien hors de Palestine a toujours été perçue par les dirigeants israéliens comme faisant partie de la solution au problème juif. Dès lors que les sionistes entendaient créer un « État juif » sur un territoire où ils étaient une minorité, faire basculer l'équilibre démographique en leur faveur ne devenait possible que par la combinaison d'une colonisation de la terre par eux-mêmes et du déplacement des Palestiniens hors de cette même terre.

Lorsque [la guerre advint en 1967](#), les dirigeants sionistes y virent l'occasion de procéder à des changements démographiques dans les territoires nouvellement occupés de manière générale, et dans certaines zones spécifiques en particulier. Durant la guerre et dans les jours qui suivirent, entre 250 000 et 420 000 Palestiniens, selon les sources, ont été déplacés de chez eux [1]. Cela fut exécuté par des moyens militaires, et consolidé ensuite par l'imposition de règlements empêchant les personnes expulsées de rentrer chez elles.

Le Latroun et Jérusalem-Est, zones stratégiques

Durant la guerre, les Israéliens focalisèrent les activités de déplacement dans certaines zones d'importance stratégique. L'une des plus significatives fut l'expulsion de la population de trois villages de la zone centrale du Latroun, au bord de la frontière israélienne de juin 1967 à l'ouest de la Cisjordanie, où 10 000 civils furent expulsés [2]. Sur la carte, le Latroun apparaît comme un doigt dépassant de la Cisjordanie. Israël n'était pas parvenu à le conquérir en 1948. Ses villages sont restés habités jusqu'à la guerre de 1967, lorsqu'Israël expulsa leur population et détruisit immédiatement la totalité des bâtiments. Les terres appartenant aux villageois devinrent un parc naturel, le Canada Park, et une colonie fut également créée sur une partie d'entre elles.

Israël a depuis également construit un tronçon de ligne de chemin de fer sur une autre partie du Latroun d'où des réfugiés avaient été expulsés. Les expulsions de population dans les zones situées le long de la frontière entre Israël et la Cisjordanie touchèrent encore d'autres bourgs et villages. Ceux de Bait Marsam, Bat Awa, Habla, Jiftlik et El-Burj furent tous détruits [3], ainsi qu'une importante partie de la bourgade de Qalqilya (850 de ses 2 000 bâtiments, selon le rapport de l'envoyé spécial de l'ONU à l'époque).

De même, dès l'occupation de Jérusalem-Est, Israël procéda à l'évacuation de la population du vieux quartier Al-Magharbeh dans la Vieille Ville et détruisit toutes ses maisons, laissant leurs occupants sans abri. Ce quartier résidentiel était habité par des familles palestiniennes depuis des siècles. Les officiels israéliens virent cependant dans le déroulé de la guerre l'occasion de « nettoyer » cette zone et ouvrir l'espace faisant face au mur des Lamentations, à Jérusalem-Est. Pareillement, 4 000 Palestiniens furent évacués du quartier juif de la Vieille Ville. Dans ce cas-là, leurs maisons ne furent pas détruites. Leurs occupants furent remplacés plus tard par des habitants juifs [4].

De l'autre côté du Jourdain

Une autre zone d'importance stratégique fut constituée par la vallée du Jourdain, qui sépare la Cisjordanie du royaume hachémite de Jordanie. Durant la guerre, Israël déplaça 88 % de la population de cette région ! Les premiers à être expulsés furent des Palestiniens qui s'y étaient installés après la guerre de 1948 [5]. Les habitants de trois camps de réfugiés dans cette zone furent chassés en totalité et refoulés vers la Jordanie. La moitié du reste de la population palestinienne autochtone le fut également. Plus largement, au lendemain de la guerre, Israël procéda à l'expulsion de quelque 200 000 Palestiniens en les envoyant en autobus de l'autre côté du Jourdain. Les autobus partaient de Jérusalem et d'autres lieux de Cisjordanie.

Avant d'être expulsés, les Palestiniens devaient signer un document stipulant qu'ils quittaient les lieux « volontairement » [6]. Ce fut le cas pour certains, mais un soldat israélien, cité par Masalha, témoigna qu'une part significative d'entre eux fut expulsée par la force :

Bien qu'il y ait eu des personnes qui sont parties volontairement, nombreux sont ceux qui ont été purement et simplement expulsés. On les obligeait à signer. Je vais vous dire comment cela se passait. Un bus arrivait et seuls les hommes en descendaient. (...) On nous avait dit qu'il s'agissait de saboteurs (...) et qu'il valait mieux qu'ils se retrouvent hors de nos frontières. Ces gens ne voulaient pas partir, mais ils ont été traînés du bus tout en étant frappés à coups de pied et de crosses de pistolets. Au moment où ils arrivaient devant moi, ils étaient généralement déjà complètement sonnés et à ce stade ils ne se préoccupaient plus de savoir s'il fallait signer ou pas. C'était pour eux comme un élément du processus qu'ils subissaient. Dans la plupart des cas, la violence utilisée à leur égard produisait les conséquences souhaitables de notre point de vue. La distance entre la position frontalière où on se situait et le pont [sur le Jourdain] était d'une centaine de mètres. Apeurés comme ils l'étaient, ils traversaient en courant. Des gardes-frontières et des parachutistes étaient là en permanence. Lorsque quelqu'un refusait de me donner sa main [pour qu'on lui prenne ses empreintes] ils venaient et le battaient affreusement. Après, je lui prenais le pouce de force, je le plongeais dans l'encre et je prenais son empreinte. Puis l'homme était viré. Je n'ai aucun doute que des dizaines de milliers d'hommes ont ainsi été expulsés contre leur volonté [7].

Cette opération d'expulsion, selon le chercheur Nur Masalha, a suscité peu d'attention, probablement parce qu'elle n'a pas impliqué d'action militaire spectaculaire comme dans le Latroun ou à Qalqiliya. Elle a commencé cependant à être publiquement évoquée et prise en considération lorsque Haïm Herzog, l'organisateur de cette expulsion qui devint aussi le premier gouverneur militaire de la Cisjordanie [8], déclara fièrement en 1991 qu'il avait géré le transfert sans bruit de 200 000 Palestiniens en usant de cette méthode.

« Amaigrir » durablement la population palestinienne

En conclusion, on peut voir que l'action des forces armées israéliennes était guidée, selon les termes de Masalha, par le désir d'« *amaigrir* » la population palestinienne du territoire nouvellement occupé. Cela eut pour conséquence un grand nombre de nouveaux réfugiés et aussi de déplacés. Après que l'expulsion eut été mise en oeuvre, Israël la consolida par l'adoption d'outils législatifs pérennisant leur exil. Ces réglementations incluaient en premier lieu le refus opposé à toute personne absente au moment de la guerre ou devenue réfugiée ou déplacée à l'issue de cette guerre et se trouvant au-delà des frontières de la Palestine d'être autorisée à revenir vivre dans son foyer. Cela fut rendu possible en établissant de nouveaux statuts de résidence pour la partie orientale de Jérusalem-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza, et en n'autorisant à y habiter que les seuls Palestiniens inclus dans le recensement qu'Israël mena dans les territoires occupés. Tous ceux qui avaient été expulsés ou qui se trouvaient à l'étranger furent intentionnellement exclus du statut de résident. En outre, le gouvernorat militaire israélien en Cisjordanie et à Gaza émit des ordonnances selon lesquelles toute entrée non autorisée préalablement dans les territoires occupés était considérée illégale et passible de punitions, parmi lesquelles figurait l'expulsion.

Ces diverses mesures ont eu pour résultat de pérenniser le déplacement des individus concernés et de leurs familles. La plupart n'ont jamais pu revenir en Palestine jusqu'à ce jour. Ils ont même été rejoints dans leur exil forcé par de nombreux autres Palestiniens, victimes de ce que l'on nomme localement la « Nakba permanente », à savoir des mesures permanentes d'expulsion. Ces mesures incluent les révocations de permis de résidence, les restrictions d'enregistrement des enfants, les démolitions de maisons et bien d'autres encore...

Aucune paix juste n'advient sans que soit résolue la situation critique des réfugiés des deux guerres de 1948 et de 1967 et celle des personnes expulsées hors de Palestine par le régime israélien depuis lors. Plus important : la paix ne pourra être instaurée et renforcée qu'en s'attaquant aux motivations idéologiques israéliennes qui ont engendré un tel problème.

Munir Nuseibah

Professeur-assistant à la faculté de droit de l'université Al-Qods de Jérusalem.

Traductions :

" In English : [The Second Nakba : Displacement of Palestinians in and after the 1967 Occupation](#)
" [من النكبة إلىالنكسة : تطهيرعرقي في فلسطين](#)

Traduit de l'anglais par Sylvain Cypel.

[1] La première estimation effectuée par l'ONU en septembre 1967 parvint au chiffre de 255 000 Palestiniens expulsés de Cisjordanie (et 110 000

Cisjordanie-Gaza 1967, un nettoyage ethnique occulté

du Golan syrien). L'UNRWA compte 300 000 Palestiniens en Cisjordanie. Dans *The Politics of Denial* (Pluto Press, octobre 2003), Nur Masalha parvient à 320 000, l'association de défense des droits humains Badil à celui de 400 000 à 450 000.

[2] Nur Masalha, *A Land without a People : Israel, Transfer and the Palestinians, 1949-96*, Faber & Faber, 1997.

[3] Cf. Rapport du Secrétaire général de l'ONU, résolution de l'Assemblée générale 2252 et Résolution 237 du Conseil de sécurité de l'ONU (1967).

[4] Rashid Khalidi, *The Future of Arab Jerusalem*, *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 19, 1992.

[5] Rapport du commissaire général de l'UNRWA du 30 juin 1967.

[6] Nur Masalha, *The Politics of Denial*, op. cit.

[7] Ibid. Toutes les données de la fin de l'article sont issues de cet ouvrage.

[8] NDT. Et le futur président de l'État d'Israël.